



CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 26 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 26 Février à 19 heures 30, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Écouves se sont rassemblés en réunion ordinaire à la salle du conseil d'Écouves après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain MEYER, Maire.

Etaient présents : Fabienne BLEICHER, Patrice BRESTEAUX, Claude BROULT, Didier CHEVALIER, Alain GAUDRÉ, Arnaud GAUDRÉ, Philippe GÈZE, Pierre GUÉRIN, Céline LE LIEVRE, Maryse LEGUAY, Alain MEYER, Elisabeth MOTAS, Jean-Marie PETIT, Isabelle POTTIER, Marie-Odile RIOU, Liliane SONNET, Catherine TERHEC.

Absents excusés : Nadine BAUCHERON

Michel SENAULT, pouvoir à Alain MEYER

Régis VÉCRIN, pouvoir à Pierre GUÉRIN

Secrétaire de séance : Pierre GUÉRIN

Conseillers en exercice : 20

Conseillers présents : 17

Votants : 19

Date de la convocation : 17 Février 2026

1) Adoption du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11 Décembre 2025

Compte rendu adopté à l'unanimité.

2) Travaux d'aménagement à la Pesantière – Choix des entreprises

La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée à l'Agence Départementale d'Ingénierie. Montant estimatif des travaux : 661 899 € HT. Ceux-ci doivent débuter courant 2026.

■ Subvention déjà obtenue :

- 20 750 € de FAL (Fonds d'Action Locale)

■ Subvention demandée au titre de la DETR 2026, en attente de décision :

- 184 500.00 €

2 lots de travaux :

- Lot n°1 : Travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers)

- Lot n°2 : Travaux de plantation

4 entreprises ont répondu pour le lot n°1 et 3 pour le lot n°2.

Vu la présentation, réalisée par l'Agence Départementale d'Ingénierie, des offres adressées par les entreprises et en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le maire ou un adjoint à signer les marchés publics suivants, dans le cadre des travaux d'aménagement de la route de la Pesantière, du chemin du Marais et du chemin des Rimberts :

LOTS	NOM DES ENTREPRISES	MONTANT DES TRAVAUX HT	Imprévus : 7%	MONTANT TOTAL DES TRAVAUX HT
LOT 1 – VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (VRD)	COLAS FRANCE 41 Rue Lazare Carnot BP 226 61007 ALENCON Cedex	473 496.69 €	33 144.77 €	506 641.46 €
LOT 2 – PLANTATIONS	VALLOIS Agence Maine-Alençon 1 Le Parc Champfray 72610 CHAMPLEUR	18 035.36 €	1 262.48 €	19 297.84 €
	TOTAL TRAVAUX H.T.	491 532.05 € HT	34 407.25 € HT	525 939.30 € HT

3) Loyer des locaux de la micro-crèche de Radon

Monsieur le Maire a rappelé que les locaux occupés par l'association A 4 Pat', pour l'activité de la micro-crèche, appartiennent à la Commune.
Ceux-ci sont loués pour un montant de 182.10 € par mois.

Compte tenu des difficultés financières de l'association A 4 Pat', Monsieur le Maire a proposé de leur accorder une gratuité du loyer pendant 12 mois à compter d'Avril 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, a approuvé la gratuité d'un an de loyer des locaux de la micro-crèche à partir d'Avril 2026.

4) Adressage : dénomination d'une voie supplémentaire

En complément de la délibération n°43 du 2 Juin 2022, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé la création d'une nouvelle voie à Radon (à côté de l'entreprise Linéa Bois) avec la dénomination suivante :

- Allée de la Charpenterie

5) TARIFS des camps – centre de loisirs de radon – été 2026

Monsieur MEYER a informé qu'un camp va être organisé dans le cadre du centre de loisirs du 6 au 10 Juillet 2026 à Pont d'Ouilly (14).

Monsieur le Maire a proposé les tarifs suivants :

Quotient	Tarifs
0-630	240 €
631- 975	260 €
976-1400	280 €
+ 1401	300 €
Hors CUA	330 €

Un acompte de 25% du montant global du séjour sera demandé lors de l'inscription au camp.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a donné son accord pour la réalisation de ce camp sur une semaine et a validé les tarifs proposés par Monsieur le Maire

Questions diverses

- Achat d'un nouveau tracteur tondeuse

Monsieur le Maire a annoncé qu'il était nécessaire de remplacer le tracteur tondeuse de la marque Cub Cadet et intervenant principalement sur le secteur de Vingt Hanaps.

Il a proposé d'acquérir, à la place, un tracteur tondeuse de la marque Grillo possédant une capacité plus importante et une coupe plus grande.

Après consultation de plusieurs devis, il a été proposé de retenir celui de l'entreprise RUAUX pour un montant de 26 700.00 € TTC.

Monsieur le Maire a ajouté que le tracteur tondeuse Cub Cadet pourra être repris par l'entreprise RUAUX à l'occasion de cet achat mais l'estimation n'a pas encore été réalisée à ce jour

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a donné son accord pour la réalisation de cet achat mais pour un montant maximum de 25 000.00 € TTC (reprise du tracteur Cub Cadet comprise).

Cette dépense sera inscrite au C/215731 du budget prévisionnel 2026.

- Yoga de la femme

Une habitante de Forges a proposé de dispenser des cours de « Yoga de la femme » sous le statut d'auto-entrepreneur à la salle de Forges.

Après discussion, le conseil municipal n'a pas souhaité donner son accord pour la réalisation de cette activité en raison de son caractère commercial.

- Achat de nouveaux ordinateurs au centre de loisirs

Devis en cours pour l'achat d'un ordinateur fixe et d'un portable reconditionnés.

Fin de séance : **21h20**